



## 15ème législature

<b>Question N° : 44149</b>	<b>De Mme Brigitte Kuster ( Les Républicains - Paris )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Transports</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Transition écologique et cohésion des territoires</b>
<b>Rubrique &gt; transports ferroviaires</b>	<b>Tête d'analyse &gt; Retards et surcoûts du prolongement du RER E</b>	<b>Analyse &gt; Retards et surcoûts du prolongement du RER E.</b>
Question publiée au JO le : <b>08/02/2022</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Brigitte Kuster interroge M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, sur les retards et surcoûts du prolongement du chantier Eole. Après la rallonge de 650 millions d'euros en janvier 2021 exigée par SNCF Réseau, le maître d'œuvre réclame à nouveau 600 millions d'euros pour 2022, sans quoi il menace de mettre les travaux à l'arrêt. Au-delà de ce qui s'apparente à une forme de chantage, les surcoûts liés au prolongement du RER interrogent ; le dérapage de 1,7 milliard d'euros faisant passer le coût de 3,7 milliards d'euros à 5,4 milliards d'euros. Ces sommes sont absolument considérables pour les collectivités territoriales qui ne pourront y faire face sans compromettre gravement leurs capacités d'investissement. Alors que l'État a repris, au 3 janvier 2022, 10 milliards d'euros de dette de la SNCF, lui offrant un grand bol d'air, cette demande est d'autant plus inadmissible. De plus, à la question financière s'ajoute la question du calendrier de l'achèvement du chantier. Elle demande donc au Gouvernement de mettre la SNCF face à ses responsabilités pour qu'elle achève le chantier du RER E sans étrangler les collectivités territoriales. En outre, elle lui enjoint de préciser le calendrier de livraison des ouvrages et de la mise en service.